

# Synthèse régionale

## Amélioration quasi générale en 2019

Guillaume Volmers (Insee)

L'activité économique est bien orientée en Bourgogne-Franche-Comté en 2019, avec un second semestre bien meilleur que le premier notamment sur le marché du travail.

### Les gains d'emplois dans le tertiaire et la construction compensent les pertes de l'industrie

Fin 2019, la Bourgogne-Franche-Comté compte 969 900 emplois, 530 de plus en un an. La baisse connue en 2018 est enrayée, le nombre d'emplois est en légère progression de 0,1 % cette année grâce à un fort rebond au dernier trimestre.

L'emploi régional est soutenu par la croissance en Côte-d'Or, dans le Jura et en Haute-Saône. Les effectifs dans les secteurs d'activité de la construction et du tertiaire non marchand sont en hausse contrairement à l'année précédente. Le tertiaire marchand hors intérim continue sa progression au même rythme qu'en 2018. Les pertes d'emplois dans l'industrie s'accroissent, elles sont deux fois plus importantes que l'an passé. L'emploi intérimaire continue son repli mais moins fortement.

### L'emploi frontalier poursuit sa progression

Fin 2019, près de 37 500 résidents non suisses de Bourgogne-Franche-Comté exercent une activité professionnelle en Suisse. Leur nombre croît plus fortement que l'année précédente. Les flux de navetteurs de tous les départements de la région augmentent et atteignent leur plus haut niveau. Les cantons de Vaud et Neuchâtel accueillent près des trois quarts de ces travailleurs frontaliers.

### Le taux de chômage au plus bas depuis fin 2008

Fin 2019, le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté s'établit à 7,2 % de la population active contre 8,1 % au niveau national. Il est en recul dans la région de 0,3 point sur un an et atteint son plus bas niveau depuis fin 2008. Cette baisse se constate dans les huit

départements et le Jura reste le plus préservé du chômage, à l'inverse du Territoire de Belfort qui est le plus touché. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est également en diminution dans la région et ce quel que soit le sexe ou la catégorie d'âge, hormis les seniors dont le nombre est stable. Ce recul des inscrits à Pôle emploi se retrouve dans tous les départements sauf le Doubs.

### Nombreuses créations d'entreprises, notamment de micro-entreprises

En Bourgogne-Franche-Comté, les créations d'entreprises, et tout particulièrement des micro-entreprises, sont plus nombreuses que l'année précédente pour la quatrième année d'affilée. Une progression de près de 20 % par rapport à 2018 toutes catégories juridiques confondues et d'un tiers pour les micro-entreprises. Cette augmentation des créations se retrouve dans tous les secteurs d'activité, en particulier dans l'industrie, et dans tous les départements, notamment dans le Territoire de Belfort et en Côte-d'Or. Parallèlement, le nombre de défaillances d'entreprises est stable en Bourgogne-Franche-Comté, alors qu'il recule de 5,2 % au niveau national.

### Reprise dans la construction de locaux non résidentiels

En 2019, le nombre de permis de construire délivrés se replie moins fortement en Bourgogne-Franche-Comté qu'en 2018. Celui des mises en chantier recule, à l'inverse des années précédentes, et sur un rythme plus marqué qu'au niveau national. Le marché des logements neufs se dégrade, le nombre de ventes baisse de 5 % et celui des mises en vente s'écroule de 40 %. La région reste celle où le montant moyen des ventes de logements neufs est le moins élevé de France. Pour les locaux non résidentiels, les surfaces autorisées à la construction repartent à la hausse.

### Progression du trafic aérien grâce aux lignes internationales et à bas coûts

En 2019, le trafic aérien, peu développé en Bourgogne-Franche-Comté, progresse grâce à une croissance sur les vols à l'international et à bas coûts. Les immatriculations de véhicules neufs stagnent, notamment celles des véhicules particuliers. Les véhicules hybrides et électriques doublent leur part de marché par rapport à 2016.

### Repli de la clientèle non-résidente dans l'hôtellerie, progression soutenue de la fréquentation des campings

La fréquentation touristique progresse en 2019 par rapport à 2018, mais moins fortement qu'au niveau national. Si elle augmente dans les campings de la région, elle est en léger repli dans les hôtels. Ces derniers subissent le fléchissement de la clientèle résidant hors de France, notamment la clientèle britannique, dans l'attente des suites du Brexit. Dans les campings, la fréquentation est portée par la hausse conjuguée de la clientèle résidant en France et de celle résidant à l'étranger.

### Pour l'agriculture, une année marquée par la canicule

En 2019, après une très bonne année 2018, les vendanges sont moins abondantes en Bourgogne-Franche-Comté, le vignoble étant victime des aléas météorologiques. Cependant, les exportations de vins sont dynamiques en volume comme en valeur. Les rendements des grandes cultures sont inégaux face à la canicule ; le colza est en retrait alors que le blé continue sa progression. Cependant, l'importante production mondiale de blé fait chuter les prix. Les livraisons de lait sont stables mais celles de lait AOP progressent fortement. Le marché du porc se redresse. ■

# Choc économique lié à la crise sanitaire en 2020

Les mesures mises en place dans l'ensemble des régions françaises pour freiner la propagation de l'épidémie de coronavirus ont des conséquences brutales sur l'activité économique. Les tendances observées en 2019 changent radicalement à partir de mi-mars 2020 avec le confinement de la population.

## Une baisse drastique de l'activité, évaluée à 32 % pour la Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté subirait, par rapport à une situation normale, une baisse d'activité, entre le 17 mars et le 7 mai, de 32 %, comparable à celle du niveau national. Cette estimation fait l'hypothèse qu'une branche d'activité est affectée avec la même intensité dans tous les territoires. Les mesures de confinement ayant été similaires, les différences observées entre les régions et les départements reflètent donc essentiellement des différences de composition de leur tissu économique. Dans les départements, elle varie de - 30 % dans la Nièvre à - 33 % dans le Territoire de Belfort.

## La construction, les commerces, le transport, les services aux entreprises et l'industrie sont très impactés

Les services marchands perdent dans l'ensemble 36 % de leur activité, mais bien davantage dans l'hébergement-restauration, les transports et l'entreposage, le commerce, et les services aux entreprises. La baisse d'activité des services marchands explique la moitié de la baisse de l'activité totale dans la région. L'industrie a ralenti son activité de 38 %. Ce secteur, toujours très présent en Bourgogne-Franche-Comté, explique 7 points de la baisse d'activité régionale. La construction, secteur qui tourne le plus au ralenti avec 75 % de perte d'activité, participe pour 4 points de la baisse totale.

## 59 % des salariés du privé font l'objet d'une demande d'activité partielle

Au 10 mai, en Bourgogne-Franche-Comté, près de 428 000 salariés bénéficient d'une demande d'activité partielle validée, soit 59 % des salariés du privé. À cette date, 157 260 ont été indemnisés (source Direccte Bourgogne-Franche-Comté<sup>1</sup>). Depuis le 1<sup>er</sup> mars, ces dépôts de demandes concernent 43 630 établissements, ce qui représente 69 % du total de la région.

## La création d'entreprises mise à mal

En mars 2020, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre 1 214 créations d'entreprises toutes catégories confondues, soit une baisse de 31 % par rapport au mois précédent et de 36 % par rapport à mars 2019. Elles sont particulièrement moins nombreuses que l'an passé dans le Doubs et l'Yonne, de respectivement 40 % et 42 %. En Saône-et-Loire et dans le Jura, la baisse est la moins prononcée, - 26 % et - 30 %.

Dans l'ensemble de la région, le nombre de créations d'entreprises chute lourdement dans le commerce, - 46 %. Viennent ensuite les services, - 40 %, secteur où se fait la majorité des créations. La baisse est plus limitée dans l'industrie, - 17 %.

Le nombre de créations a commencé à diminuer significativement dès la semaine du 9 au 13 mars, c'est-à-dire juste avant le confinement, puis il s'est effondré dans la semaine du 16 au 20 mars.

## Chute des transactions par carte bancaire, conséquence de la baisse de consommation des ménages

Un fort recul des transactions par carte bancaire s'est produit lors de la mise en place du confinement le mardi 17 mars. Ces transactions étaient pourtant en hausse significative la semaine précédant le confinement par rapport à la même semaine de l'an passé. Ce phénomène s'explique par une consommation accrue des ménages pour constituer des réserves. Par la suite, le nombre de transactions chute, de manière similaire en France et en Bourgogne-Franche-Comté : il est, dans la semaine du 16 mars, qui n'est pas une semaine complète de confinement, d'environ 40 % inférieur à l'an passé. Les deux semaines suivantes, il est inférieur à la « normale » de respectivement 60 % et 55 %.

On observe un léger redressement les semaines suivantes, peut-être dû au développement des ventes à emporter dans la restauration, le bricolage et plus tard la jardinerie..., mais également au changement de manière de consommer : avec des livraisons qui augmentent et aussi la reprise de certaines consommations autres que des denrées alimentaires. Les ménages avaient pu suspendre les achats de certains biens pendant les premières semaines du confinement et voyant celui-ci se prolonger, ils les ont réalisés en partie.

## Chute de la consommation d'électricité, du trafic routier : amélioration de la qualité de l'air

La baisse de l'activité économique se reflète dans la chute de la consommation totale d'électricité. Cette dernière fluctue aussi en fonction des températures extérieures et de la plus ou moins forte nécessité de chauffer les habitations, les installations collectives et les entreprises. Ainsi, en Bourgogne-Franche-Comté, la consommation journalière moyenne totale d'électricité est en baisse de 21 % durant les quinze premiers jours du confinement par rapport aux deux semaines qui ont précédé. Ceci est dû à la chute de la consommation des entreprises, celle des ménages augmente avec le confinement et le télétravail mais baisse avec les températures plus clémentes observées à partir de début avril.

Le confinement entraîne également une forte réduction des déplacements de la population et une baisse du transport de marchandises. Beaucoup d'actifs occupés n'ont plus à se rendre sur leur lieu de travail et doivent aussi limiter leurs déplacements aux lieux de consommation ouverts et proches. Les magasins n'ont plus autant besoin de livraisons et puisent pour partie dans leur stock, les autres ferment. Ainsi, la « congestion routière », qui reflète l'intensité de la circulation routière, a été en moyenne divisée par 3,2 à Dijon le mardi 14 avril à 17 heures par rapport à la moyenne observée à la même heure sur toute l'année 2019 (source TomTom). La forte baisse des déplacements et le fonctionnement ralenti de l'industrie provoquent une amélioration de la qualité de l'air. La concentration en polluants chute en mars pendant le confinement : - 69 % par exemple à Dijon pour le niveau d'oxyde d'azote (source Atmo).■

1 L'activité partielle en Bourgogne-Franche-Comté pendant la période de confinement - Direccte Bourgogne-Franche-Comté, mai 2020.